

Titre du projet :	Projet d'Assainissement du Canal de Cité Soleil
Organisation responsable :	Système des Nations Unies en Haïti
Sources de financement :	Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et le Programme du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)
Budget total :	\$230.000
Service de l'UNOPS :	Gestion de projets

Cité Soleil

Situé à l'extrême nord de la capitale, Port-au-Prince, Cité Soleil est le plus grand bidonville haïtien, recensant entre 200.000 et 300.000 personnes. La plupart des habitants de Cité-Soleil vivent dans l'extrême pauvreté avec un revenu moyen ne dépassant pas les \$15 par mois et un accès extrêmement limité à des services de base tels que les soins médicaux, l'éducation et l'électricité. Le taux du chômage y est élevé et les violences orchestrées par les gangs y sont endémiques. La situation sanitaire des résidents de ces bidonvilles dépend de faibles infrastructures sanitaires – un réseau de canaux d'évacuation des eaux de pluies et des eaux usées vers la mer – inadéquates et mal entretenues.



Les fosses de drainages

Le réseau d'assainissement consiste en un canal central, le Canal St. George, alimenté par un ensemble de petits canaux secondaires et de fosses d'évacuation. En 2006, l'accumulation de déchets, la végétation et les rochers avaient obstrué ces canaux. Des amas d'immondices, dépassant parfois deux mètres de haut, se sont accumulés derrière les ponts du canal formant de petits barrages. En conséquence, de fréquentes inondations et des eaux stagnantes polluées constituent un risque majeur pour la santé des populations

locales. La situation sécuritaire à Cité-Soleil engendre de sérieux défis dans l'exécution de travaux publics car les nombreuses factions armées ont fait de ces bidonvilles une «zone de non-droit» dans laquelle la police locale n'ose s'aventurer.

Projet d'assainissement du canal

En 2006, l'Equipe Pays des Nations Unies en Haïti a souligné le besoin urgent d'entretenir le canal pour améliorer la salubrité du quartier Cité-Soleil. Et c'est à l'UNOPS qu'est revenu la tâche d'exécuter le Projet, avec comme missions l'enlèvement du maximum de déchets et la création d'emplois locaux, selon les budgets et délais impartis.

Les composantes principales du Projet consistent au dragage d'une section de 1,2 km du Canal St George et d'un canal secondaire (Canal Lumière) ; au raclage et à l'entretien du circuit de drainage des fosses le long du Canal St. George; et au transport des déchets extraits vers la décharge publique de Truitier.

Notre Mission:

Apporter aux opérations des Nations Unies les services pour la gestion de projet et les achats, l'expertise et les outils.

L'UNOPS gère le projet en assumant la responsabilité de la planification, de location des équipements, du recrutement, de la formation, de la supervision et du paiement du personnel du Projet par le biais des ONG locales.

Déroulement du projet

Le dragage mécanique de 1,2 km de section du Canal St. George a été réalisé au cours de deux semaines de décembre 2006, avec seulement une journée d'arrêt pour des raisons sécuritaires.

Entre le 25 novembre 2006 et le 03 février 2007, le personnel du Projet a manuellement raclé et entretenu les 900 m du Canal Lumière, le canal secondaire alimentant le Canal St. George qui avait été envahi par la végétation et les ordures. Le Canal Lumière a également été élargi à certains endroits.

Les travaux ont été menés par environ 1.260 ouvriers locaux non qualifiés. Quatre équipes de 308 manœuvres ont été constituées, dont chacune d'elles travaillant pendant deux semaines afin de maximiser les revenus de la main d'œuvre locale. 28 agents locaux ont été aussi employés comme contremaîtres et chefs d'équipe.

Chaque jour, des groupes de 10 à 20 travailleurs ont été repartis dans différentes zones, équipés d'outils appropriés (pelleuses, pioches, brouettes, balais) et du matériel de sécurité (chaussures de sécurité, gants, masques anti poussière). Une fois par semaine, l'ensemble des déchets extraits ont été collectés et transportés par camion vers la décharge publique de Truitier située en dehors de la ville.



L'extraction d'ordures au Canal St. George

Résultats clés obtenus

- Le Projet a permis l'extraction de 14.500 et 4.300 m³ (2.340 chargements de camions) d'ordures provenant respectivement du Canal St. George d'une part et du Canal Lumière et de ses fosses de drainage adjacentes d'autre part.
- 1.260 ouvriers locaux non qualifiés ont presté au total 16.128 jours de travail.

En plus de sa mission de salubrité, le Projet a mené une campagne de sensibilisation sur les questions relatives à



Conduite de drainage en cours d'installation à Cité Soleil

l'assainissement. Deux séminaires d'informations destinés à la population locale ont mis en avant les objectifs du Projet, les questions d'environnement et de santé impliquées, ainsi que de la maintenance nécessaire au projet.

De plus, 32 personnes ont reçu une formation relative à la sensibilisation communautaire aux domaines de l'environnement et de la santé, et à la diffusion d'informations concernant le Projet.

Le Projet a engendré une amélioration immédiate du réseau d'assainissement à Cité-Soleil, tout en déclenchant une prise de conscience locale de l'importance des questions sanitaires. Pour pérenniser ces réalisations, \$18.000 de matériel de drainage et de sécurité ayant été utilisé pour l'exécution du Projet a été cédé à la communauté locale qui, de son côté, s'est engagée à assurer la maintenance en nettoyant régulièrement le site.

Les avantages de l'UNOPS

Nos partenaires et clients optent pour l'UNOPS pour les avantages uniques qu'il leur propose, en étant confortés par les nombreux projets réalisés avec succès dans des environnements difficiles d'accès. En tant qu'Organisation du système des Nations Unies, l'UNOPS est neutre et ne recherche pas le profit, mais s'engage à atteindre les objectifs fondamentaux en termes de développement.

Enfin, l'UNOPS garantit à ses partenaires et clients la paternité de leurs projets, tant pour les organisations partenaires que pour les autorités locales.